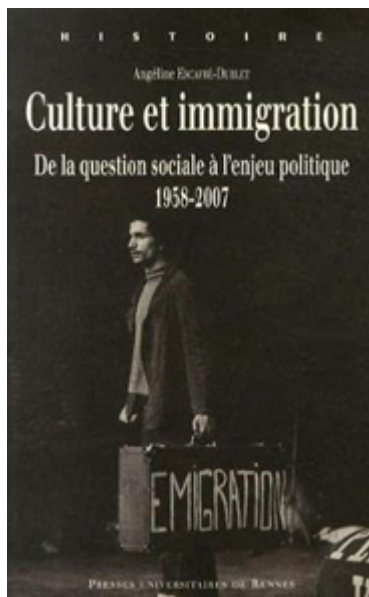


Angéline Escafré-Dublet, *Culture et immigration. De la question sociale à l'enjeu politique, 1958-2007*, Rennes, PUR, 2014, 259 p.

Philippe Rygiel



Tiré d'une thèse, cet ouvrage étudie la dimension culturelle des politiques publiques françaises en matière d'immigration, ce qu'il faut entendre de plusieurs manières. Il s'agit d'une part de retracer les modes d'intervention du ministère de la Culture en ce domaine, d'autre part de s'interroger sur la dimension culturelle des politiques menées par d'autres acteurs, en particulier les opérateurs des politiques d'aide sociale aux migrants, au premier rang desquels se trouvent le FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles) et ses diverses émanations, – le Fasild (Fonds d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations), puis l'Acisé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Deux considérations justifient une telle entreprise. La dimension culturelle est souvent absente d'une historiographie de l'immigration née des développements de l'histoire sociale. La culture – le terme étant susceptible d'acceptions fort diverses, ce qu'énonce clairement l'auteure – constitue, selon elle, un prisme qui permet de relire sous un angle nouveau cinquante années de politiques publiques d'immigration.

Angéline Escafré-Dublet mobilise pour son étude des archives variées, pour la plupart publiques, produites par les opérateurs étudiés, complétées d'entretiens nombreux et riches et de références à certaines des productions culturelles circulant au sein de ce qui va devenir un corpus d'œuvres et de performances relevant officiellement de la culture de l'immigration.

Le plan de l'ouvrage suit la chronologie de la période, tout en mettant en lumière à chaque chapitre une catégorie différente d'acteurs (les représentants des États d'émigration, les chargés de mission des ministères, les hommes politiques français, le dense milieu associatif intervenant dans le champ).

Ce principe d'exposition clair et les réelles qualités d'écriture d'Angéline Escafré-Dublet, qui au cours de cet ouvrage a quelques bonheurs d'expression, lui permettent d'atteindre les principaux objectifs que l'auteure a définis.

Avec cet ouvrage, nous disposons d'un texte de référence qui établit une chronologie précise de la prise en compte des dimensions culturelles des politiques publiques en matière d'immigration, mais aussi d'un guide des acteurs – individus, institutions ou groupes – intervenant dans ce domaine, et qui pourrait servir de répertoire de sujets de master possibles, tant il est vrai que le champ a jusque-là été peu défriché par les historiens.

L'auteure met également en évidence les inflexions et les méandres d'une intervention publique bien loin de se résumer à l'application adaptée aux circonstances d'un modèle républicain ou français qui serait invariant.

Elle montre ainsi au cours de son premier chapitre que les prémisses d'une politique culturelle en matière d'immigration constituent une transposition de pratiques coloniales, d'autant que les migrants algériens sont les premiers visés par cette politique, et d'abord les seuls. Il s'agit en effet d'obtenir leur allégeance, tout en les aidant à s'adapter aux réalités d'une France urbaine et industrielle, par définition impénétrable à une population jugée peu évoluée. Cette politique culturelle est une œuvre d'ingénierie anthropologique, dont le maître d'œuvre est le FAS, créé en 1958 sous la houlette de Michel Massenet, personnage clé de cette première décennie. Le FAS s'appuie sur un réseau d'acteurs associatifs issus du monde chrétien ou de réseaux liés à l'Algérie coloniale.

Cette œuvre de circonstance va paradoxalement fournir la matrice des développements ultérieurs. L'auteure, soucieuse de replacer ses propos dans le champ de l'histoire de l'immigration, insiste d'ailleurs sur cette dimension de son histoire, issue, selon elle, pour une large part d'une « matrice algérienne ». Si en 1962 la nécessité de gagner les cœurs des Français musulmans d'Algérie disparaît, les structures demeurent en place, – le Fas devient le Fasild. Restent également en place les acteurs, certains passant alors du soutien aux Algériens à l'aide à tous les migrants, tout comme les pratiques qui suivent en cela la même évolution que celle des institutions. L'auteure y voit l'intention de ne pas laisser le champ libre aux autorités des pays d'origine désireux d'entretenir le lien avec les expatriés, gage d'entrée de devises. Elle y voit aussi la volonté de contrecarrer les possibles subversions politiques et syndicales. Si tous les migrants entrent dans le champ de ces politiques, le traitement des populations est déterminé par leur appartenance nationale. Ainsi les immigrés musulmans, dont l'installation n'est pas souhaitée, font l'objet d'un traitement spécifique.

Le second chapitre de l'ouvrage, dont les bornes sont un peu plus floues, fait ainsi une large place à l'action des représentants des pays d'origine, ainsi qu'aux difficiles relations que la France entretient avec eux. Angéline Escafré-Dublet établit, de manière convaincante, l'importance des déterminants externes des politiques alors suivies, sorte de compromis plus ou moins explicitement passé entre les acteurs et qui laisse le soin aux services français d'adapter les migrants aux réalités économiques et sociales, tout en laissant l'encadrement de leur expression et de leur consommation culturelle aux soins des associations satellites des ambassades.

Le troisième chapitre de l'ouvrage est centré sur le « moment 68 ». À partir de l'évocation du milieu associatif et culturel lié à l'immigration, alors même que

l'immigration devient une question politique, l'auteur montre que l'action culturelle est l'un des modes d'action privilégiés par les organisations militantes, souvent en lien avec des acteurs du monde caritatif. Mais cette action culturelle est en même temps l'occasion d'affrontements entre différents acteurs.

L'étude serrée de l'action du secrétariat d'État aux travailleurs immigrés, confié à Paul Dijoud puis à Lionel Stoléru, manifeste alors le fait que la question immigrée est devenue une question politique, et qu'elle ne cessera plus de l'être. Elle montre également, par l'attention accordée par ce nouvel acteur à la dimension culturelle de l'action de l'État en ce domaine, que celle-ci devient une des modalités de l'action gouvernementale, susceptible de nourrir la communication politique. Il s'agit alors à la fois de renforcer l'acceptabilité de la présence immigrée auprès du public français, en en proposant une vision pacifiée, tout en facilitant le retour de certains immigrés dans le contexte de la mise en place d'une politique restrictive, en facilitant l'accès des migrants aux informations et aux productions culturelles en provenance des pays d'origine. La pièce maîtresse du dispositif, du moins la plus coûteuse, est l'émission de télévision « Mosaïque », très suivie et dont le contenu devient rapidement un enjeu, tant pour l'administration que pour les autorités des pays d'origine ou les groupes militants. Angéline Escafré-Dublet voit là, dans les luttes autour de l'immigration, l'un des signes de l'ouverture d'un « front culturel », particulièrement animé à la fin de la période giscardienne.

Le début des années 1980 constitue pour l'auteure une nette rupture, d'abord institutionnelle. Le ministère de la Culture entre en scène, par le biais de la création d'un bureau des cultures minoritaires rattaché à la Direction du développement culturel. Si l'introduction d'une référence aux cultures de l'immigration semble, à suivre l'auteur, devoir plus qu'à l'intervention politique, à l'action patiente de quelques responsables et chargés de mission profitant de transformations conçues d'abord pour permettre la reconnaissance des cultures régionales, elle va permettre, particulièrement après le succès de la Marche pour l'égalité en 1983, la mise en place de pratiques nouvelles favorisant la promotion de créateurs issus de l'immigration. Quelque peu désordonnée et tous azimuts d'abord, cette action se voit dès lors fixée des objectifs : il s'agit tant de manifester la pluralité de fait des références culturelles au sein de la société française que de favoriser l'insertion à la société française des populations migrantes et de leurs descendants. La politique suivie en cette période, que justifie parfois l'invocation du droit à la différence, n'est pas dépourvue d'ambiguïtés et suscite de multiples oppositions et conflits sur lesquels l'auteure revient. Elle y discerne cependant une cohérence qui lui fait évoquer un moment multiculturaliste, nettement distinct de la période antérieure comme des évolutions ultérieures.

Dès 1986 en effet, la référence au droit à la différence est abandonnée et l'action culturelle, aux ambitions et aux budgets singulièrement réduits, devient un outil dont la seule justification est sa contribution à l'intégration des populations minoritaires. L'émission télévisée « Mosaïque » disparaît en 1986, le « souci des immigrés » s'éclipse, quant à lui, de l'horizon des services du ministère de la Culture. Le Fasild redevient le principal acteur de l'action culturelle en direction des populations migrantes, il subventionne des actions dont l'utilité sociale ou politique compte plus que la qualité artistique. Cependant qu'au sein de la sphère politico-administrative,

au début des années 1990, est théorisée une intégration à la française, en référence à une réalité américaine souvent à la fois fantasmée et dénigrée, qui insiste sur les continuités historiques et républicaines et qui fonctionnera comme cadre normatif au cours des deux décennies suivantes.

La conclusion évoque très rapidement les deux dernières décennies. Elle met en évidence l'apport d'un travail qui permet effectivement de confronter discours officiels, qui insistent sur la permanence des politiques françaises d'intégration, et réalité des pratiques en matière culturelle, clairement différentialistes tout au long des années 1960 et 1970 et très empreintes de références aux perspectives multiculturelles durant la première moitié des années 1980. Cela justifie l'ambition de l'auteure de faire du champ culturel un prisme permettant une relecture des politiques publiques d'immigration, même si l'insistance sur le traitement différentialiste des populations et l'importance de la matrice algérienne se rencontrent dans des travaux consacrés à d'autres secteurs de l'action publique.

L'ouvrage n'en demeure pas moins neuf, utile et pertinent, même s'il est un peu infidèle à son titre car la période traitée avec précision est ici la période 1958-1989. De même, si l'auteure est attentive aux parcours des acteurs rencontrés et aux questions budgétaires, on pourra regretter que l'étude de ces questions n'ait pas pu être menée plus systématiquement. Il convient également de spécifier l'histoire qui nous est ici proposée, qui ressort d'une histoire des politiques publiques et des administrations, certes attentive au jeu des acteurs et à la diversité des déterminants de celles-ci, mais dont les clients ou les usagers sont à peu près totalement absents, sinon pour noter qu'ils ne sauraient être confondus avec ceux qui entendent parler en leur nom ou s'adresser à eux. Enfin, le glissement, manifeste dès les années 1980, d'une gestion de l'immigration et des migrants à un management, que l'on veut à la française, de la diversité culturelle, c'est-à-dire de groupes constitués en grande partie de citoyens français, mais renvoyés à une altérité peu réductible, mériterait sans doute d'être plus nettement mis en lumière et plus systématiquement interrogé.